



Prêt entre collaborateur

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 10:07

bonjour, actuellement assistante dentaire en cdi de 35 h mon praticien a t-il le droit de me prêter à son collaborateur quand il ne peut pas me faire travailler 35 h
Cordialement

Par **P.M.**, le 17/06/2016 à 10:14

Bonjour,
Le prêt de main d'oeuvre non lucratif entre deux entreprises n'est pas interdit mais doit recueillir l'accord de la salariée...

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 10:19

merci de votre aide, juste pour info c'est dans la même entreprise

Par **P.M.**, le 17/06/2016 à 10:30

Dans ce cas, c'est essentiellement de savoir ce qu'indique le contrat de travail car normalement ce n'est pas telle ou telle personne qui vous emploie mais l'entreprise donc si c'est pour les mêmes tâches à accomplir a priori, cela peut être normal...

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 10:36

ce n'est pas l'entreprise qui m'emploie mais bien le praticien lui même, le contrat de travail est bien au nom du praticien

Par **P.M.**, le 17/06/2016 à 10:59

Alors, il faudrait savoir puisque vous indiquez que c'est la même entreprise qui pourrait être le cabinet dentaire et maintenant que c'est au nom du praticien que votre contrat de travail est conclu car dans ce cas, nous en revenons à ma réponse initiale ...

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 11:13

c'est un cabinet dentaire dont deux associés et un collaborateur, je suis l'employée d'un des deux associés qui me prête à son collaborateur quand il n'est pas là, est-ce plus clair?

Par **P.M.**, le 17/06/2016 à 11:48

C'est relativement clair mais je pense que ma réponse l'a été aussi, si vous n'êtes pas embauchée par le cabinet dentaire mais nommément par un seul praticien, le prêt de main d'oeuvre auprès d'un autre n'est pas interdit mais nécessite votre accord...

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 11:51

ok très bien je suis remercie d'avoir pris le temps de me répondre si vite, bonne journée
Cordialement

Par **P.M.**, le 17/06/2016 à 11:57

Tout dépend aussi si vous voulez entrer en conflit...

Par **clemsouille**, le 17/06/2016 à 11:58

non non pas de conflit ce n'est pas mon but